

*Bienvenue*

## INFORMATION SUR L'EMPLACEMENT DES ÉDIFICES

L'Université Grégorienne compte quatre édifices, proches les uns des autres ou communiquant:

<b>Palazzo Centrale</b>	(C) ---->	Piazza della Pilotta n° 4
<b>Palazzo Lucchesi</b>	(L) ---->	Rez-de-chaussée du Palazzo Centrale (à gauche)
<b>Palazzo Frascara</b>	(F) ---->	Piazza della Pilotta n° 3
<b>Edificio Traspontina</b>	(T) ---->	1 <sup>er</sup> étage du Palazzo Centrale (à droite au fond)

## INFORMATION SUR L'EMPLACEMENT DES BUREAUX

**Banco di accoglienza e informazioni:** hall central du Palazzo Centrale

- Faculté de Théologie:** 2<sup>ème</sup> étage du Palazzo Centrale  
**Faculté de Droit Canon:** 1<sup>er</sup> étage du Palazzo Centrale  
**Faculté de Philosophie:** 1<sup>er</sup> étage du Palazzo Centrale  
**Faculté d'Histoire et des Biens Culturels:** 2<sup>ème</sup> étage du Palazzo Lucchesi  
**Faculté de Missiologie:** 2<sup>ème</sup> étage de l'édifice Traspontina  
**Faculté des Sciences Sociale:** rez-de-chaussée du Palazzo Frascara  
**Institut de Spiritualité:** rez-de-chaussée du Palazzo Frascara  
**Institut de Psychologie:** 2<sup>ème</sup> étage du Palazzo Fracara  
**Centre d'Études Judaïques Cardinal Bea:** 2<sup>ème</sup> étage de l'édifice Traspontina  
**Centre Interdisciplinaire pour la Communication Sociale:**  
2<sup>ème</sup> étage du Palazzo Lucchesi  
**Centre Interdisciplinaire de Formation des Formateurs pour le Sacerdoce:** mezzanine du Palazzo Frascara  
**Centre Foi et Culture "Alberto Hurtado":** rez-de-chaussée du Palazzo Frascara

- Secrétariat général:** 1<sup>er</sup> étage du Palazzo centrale  
(à gauche au bout du couloir)  
**Secrétariat académique:** 2<sup>ème</sup> étage du Palazzo Centrale  
**Economat:** 1<sup>er</sup> étage du Palazzo Centrale (au sein du Secrétariat général)  
**Département bourses d'études:** 1<sup>er</sup> étage du Palazzo Frascara  
**Salle informatique:** le sous-sol du Palazzo Lucchesi



PONTIFICIA  
UNIVERSITÀ  
GREGORIANA

*Bienvenue*  
à l'Université Grégorienne



Pontificia Università Gregoriana  
Piazza della Pilotta, 4 • 00187 Roma

## IMMATRICULATION

### Comment procéder pour s'inscrire à l'Université:

- 1) Remplir d'abord 'on line' a) la *Fiche d'inscription à l'Université* et b) la *Fiche d'inscription à la Faculté* en indiquant les cours à suivre; télécharger une photo d'identité, et en imprimer deux exemplaires. Des ordinateurs (avec assistance) sont disponibles dans la salle informatique (LS02) et à côté du secrétariat général (C109).
- 2) Obtenir sur les deux exemplaires la signature du Doyen de la Faculté / du Directeur de l'Institut ou du Centre.
- 3) Présenter au Secrétariat Général (C111) la *Fiche d'inscription à l'Université* signée et accompagnée des documents demandés (cf. ici à droite).
- 4) Déposer au Secrétariat Académique (C201) la *Fiche d'inscription à la Faculté* signée.
- 5) Déposer au Secrétariat de la Faculté ou Institut la *Fiche de participation aux séminaires*.
- 6) Payer à l'Economat (C111-2fl) les droits académiques.
- 7) Qui demande une bourse se rendra au Bureau du Vice-Recteur Universitaire (F114-A) avant de payer à l'Economat.
- 8) Retirer la carte magnétique (badge) au Secrétariat et demander, si nécessaire, de recevoir gratuitement deux certificats d'inscription.

[www.unigre.it/Studenti/info\\_futuri\\_studenti\\_it.php](http://www.unigre.it/Studenti/info_futuri_studenti_it.php)

### Documents à présenter au Secrétariat Général au moment de l'inscription:

- 1) Fiche d'inscription à l'Université dûment remplie;
- 2) la déclaration signée de consentement à la «confidentialité»;
- 3) la photocopie d'un document d'identité ou du passeport, accompagnée de l'original qui doit être présenté au moment de l'inscription;
- 4) **pour les étudiants qui ne sont pas de la communauté européenne:** une photocopie du visa pour étudiant (pour les laïcs et laïques) ou pour raisons religieuses (séminaristes, religieux et religieuses) délivré par le consulat italien du pays d'origine; l'original doit être présenté, considérant qu'il n'est pas possible de changer en Italie le visa de tourisme en visa pour étudiant;
- 5) **pour les étudiants non italiens**, un certificat de participation à un cours de langue italienne, d'au moins 5 semaines (100 heures), délivré par l'institution où on a suivi le cours;
- 6) un certificat authentifié ou le diplôme des études accomplies antérieurement, qui sera gardé par le Secrétariat Général pendant la durée des études;
- 7) **pour le clergé, les religieux, les séminaristes, les membres d'associations ou mouvements reconnus par l'autorité ecclésiastique**, la fiche d'inscription doit porter le cachet et la signature du Recteur, du Supérieur ou de l'Assistant ecclésiastique;
- 8) **per les prêtres diocésains** domiciliés à Rome en dehors de collèges autorisés, une copie du certificat d'*extracollegialità* du Vicariat de Rome;
- 9) **pour les laïcs**, une lettre de présentation d'une autorité ecclésiastique.